

Note Méthodologique : Permitting environnemental au Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Structurer l'obtention, la mise à jour et le pilotage des autorisations sur tout le cycle de vie.
- Articuler obligations réglementaires, preuves de conformité et maîtrise des risques.
- Couvrir régimes applicables, dossiers, concertation, engagements et référentiel de preuves.
- Viser la performance : réduire les délais, éviter les non-conformités, sécuriser les investissements.
- Mobiliser direction, HSE et métiers techniques pour une gouvernance robuste et auditable.

Point clé : Documenter 100 % des hypothèses critiques et conserver les calculs ; deux relectures indépendantes avant soumission limitent les itérations.

Objectifs de la mission

- Conformité stabilisée et démontrable sur le périmètre autorisé.
- Réduction des délais d'instruction et des itérations avec les autorités.
- Traçabilité des décisions et des preuves en cas de contrôle.
- Prévention des interruptions d'activité liées à des manquements.
- Anticipation des évolutions réglementaires et des extensions d'empreinte.

Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des activités, procédés, capacités, rejets et zones sensibles.
 - Matrice des risques et liste préliminaire des autorisations requises.
 - Grille d'analyse des régimes et arbitrages documentés (hypothèses, calculs).
 - Dossiers complets et tracés (étude d'impact, plans de gestion, modélisations, plans de suivi).
 - Dossier de dialogue avec autorités et protocole de réponse ; registre de suivi des demandes.
 - Feuille de route de mise en conformité et tableau de bord d'indicateurs.
 - Processus de gestion des changements et registre des décisions/engagements.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et cartographie des activités

- Diagnostic documentaire, entretiens, cartographie procédés/capacités/rejets.

- Résultats : périmètre fonctionnel, matrice des risques, liste préliminaire d'autorisations.
- Validation multi-métiers (production, maintenance, HSE) et revue trimestrielle.

Étape 2 – Analyse de régimes et alignement réglementaire

- Qualification des régimes (déclaration, enregistrement, autorisation).
- Grille multicritères, hypothèses et marges de sécurité documentées.
- Contrôle croisé interne (2 relectures) avant soumission.

Étape 3 – Conception des dossiers et preuves d’impact

- Structuration des pièces (étude d’impact, plans de gestion, modélisations, suivis).
- Cohérence des données (sources, versions, traçabilité) et check-list interne (30–50 points).
- Validation HSE/pilote de projet sur la V1 (exhaustivité visée ≥ 90 %).

Étape 4 – Concertation et itérations avec les autorités

- Préparer dossier de dialogue (messages-clés, cartes, scénarios) et protocole de réponse.
- Registre de suivi mis à jour en temps réel ; engagements réalistes.
- Délais cibles : clarifications ≤ 7 jours ; compléments techniques ≤ 20 jours.

Étape 5 – Mise en conformité opérationnelle et indicateurs

- Feuille de route (procédures, contrôles, investissements) et tableau de bord.
- Revue mensuelle de conformité ; échantillonnage interne sur 10 % des enregistrements critiques.
- Tests de traçabilité « donnée → preuve » sur cas réels.

Étape 6 – Gestion du changement et mises à jour

- Processus de gestion des changements et registre des décisions.
- Seuils d’alerte : +10 % capacité, +20 % durée cumulée, toute modification des rejets significatifs.
- Examen formel sous 15 jours et archivage des conclusions.

Planning / durée / jalons

Jalon	Délai indicatif	Repère/Commentaire
Pré-diagnostic du régime applicable	≤ 15 jours calendaires	Traçabilité des hypothèses et contrôle croisé interne
Cadrage initial et cartographie	30 jours	Validation multi-métiers
Note de cadrage (étude d’impact vs notice)	10 jours ouvrés	Validation Direction + Responsable HSE
Vérification documentaire V1	10 jours	Exhaustivité visée ≥ 90 %
Consolidation + relectures indépendantes	≤ 15 jours	Deux relectures avant dépôt
Réponses aux autorités	Clarifications ≤ 7 j ; techniques ≤ 20 j	Registre de suivi en temps réel

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (Direction / HSE / métiers)

- Mobiliser les équipes (direction, HSE, techniques) et fournir les données sources.
- Valider la cartographie avec au moins 3 métiers (production, maintenance, HSE).
- Signer les check-lists et valider les notes de cadrage (Responsable HSE, pilote de projet, direction).
- Assurer la maîtrise opérationnelle des conditions d'exploitation et le suivi des engagements.

Consultant

- Conduire le diagnostic, les entretiens et la cartographie des activités.
- Élaborer la grille d'analyse des régimes et les arbitrages documentés.
- Structurer les dossiers, garantir cohérence/traçabilité des données et check-lists qualité.
- Préparer le dossier de dialogue, le protocole de réponse et organiser les échanges.
- Construire la feuille de route de conformité, les indicateurs et le processus de gestion des changements.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Description détaillée des activités, procédés, capacités (nominales/maximales), flux et rejets.
- Cartographie des zones sensibles et des activités satellites (stockages, maintenance).
- Données sources, versions et métadonnées assurant la traçabilité.
- Hypothèses de dimensionnement, calculs et justificatifs pour les seuils réglementaires.
- Pièces techniques : études d'impact, modélisations, plans de suivi, schémas, cartes.
- Registres d'engagements/décisions et historique des évolutions.
- Contraintes de calendrier projet et d'exploitation (fenêtres de mise en service).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revue de conformité semestrielle (2 fois/an) ; taux d'exhaustivité documentaire visé ≥ 95 %.
- Délai standard de réponse aux demandes complémentaires ≤ 10 jours ouvrés.
- Contrôle croisé interne : deux relectures indépendantes avant soumission/dépôt.
- Registre de suivi des échanges avec autorités mis à jour en temps réel.
- Check-list qualité (30–50 points) signée par le Responsable HSE et le pilote de projet.
- Revue mensuelle, échantillonnage de 10 % des enregistrements critiques et tests de traçabilité.
- Seuils d'alerte changement : +10 % capacité, +20 % durée, modification des rejets ; examen sous 15 jours.
- Archivage des preuves critiques 5 ans ; audit interne semestriel et remédiation sous 30 jours en cas d'écart majeur.